

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1752

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAVRE

Ventes et cessions

819 530 916 RCS Le Havre.

IDEFYS.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : 9, Rue Bernard Decaen, 76540 Thiétreville.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Entre les Sociétés : - La Société « ARTIECAP », Société par Actions Simplifiée au capital de 1.132.976 Euros dont le siège social est situé 1, Quai George V – 76600 LE HAVRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du HAVRE sous le numéro 922 489 729, (Société Absorbante), et - La Société « IDEFYS », Société par Actions Simplifiée à associée unique au capital de 100.000 Euros dont le siège social est situé 9, Rue Bernard Decaen – 76540 THIETREVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du HAVRE, sous le numéro 819 530 916, (Société Absorbée), * Fusion par voie d'absorption par la S.A.S. « ARTIECAP » de la S.A.S. « IDEFYS ». 1 - Evaluation de l'actif et du passif de la Société « IDEFYS » (Société Absorbée) dont la transmission à la Société « ARTIECAP » (Société Absorbante) est prévue : . Actif : 1.304.958 € . Passif : 224.436 € La valeur de l'actif net apporté s'établit à 1.080.522 €. 2 - En raison de la détention par la Société Absorbante de la totalité des titres de capital émis par la Société Absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. 3 - Rapport d'échange de droits sociaux : Les apports effectués par la Société Absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la Société Absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange. 4 - Montant prévu du boni de fusion : 5.719.478 € 5 - Le projet de fusion a été établi en date du 20 février 2026 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce du HAVRE le 24 février 2026 au nom de la Société Absorbante, la Société « ARTIECAP » et au nom de la Société Absorbée, la Société « IDEFYS..